



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 43

Troyes, le mardi 2 novembre 2021

Sécurité routière – Vivre ensemble

1. Devant la hausse de la mortalité routière et le haut niveau de circulation sur les axes routiers structurants du département, le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.
2. Par ailleurs, de nombreux comportements inadaptés et dangereux demeurent inacceptables. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :
 - 154 excès de vitesse ;
 - 5 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
 - 5 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
 - 32 faits d'usage du téléphone au volant ;
 - 7 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
 - 8 faits de conduite sans permis de conduire ;
 - 18 faits de refus de priorité ;
 - 31 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
 - 26 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Contrôles routiers prévus pour la semaine n° 44

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 2 novembre - Après-midi	Avenue du Général Sarrail à La Chapelle-Saint-Luc
Mercredi 3 novembre - Matin	N 77 Bouilly
Mercredi 3 novembre - Après-midi	Boulevard Henri Barbusse à Troyes
Jeudi 4 novembre - Matin	Avenue du Général Leclerc à Sainte Savine
Jeudi 4 novembre - Après-midi	D 53 Prugny
Vendredi 5 novembre - Matin	D 619 Saint-Ilyé
Vendredi 5 novembre - Matin	D 373 Saint-Oulph
Vendredi 5 novembre - Matin	D 960 Lesmont - Soulaines-Dhuys

Se déplacer en toute sécurité en automne

Voir et être vu des autres usagers de la route,

À l'arrivée de l'automne, les journées sont plus courtes et la luminosité diminue. Le passage à l'heure d'hiver accentue d'autant plus ce phénomène, et être visible devient alors une priorité. Par conséquent, les périodes d'obscurité augmentent et les trajets domicile-travail s'effectuent régulièrement de nuit.

Que ce soit à pied, à vélo, en trottinette électrique, en voiture ou à moto, il est important de toujours veiller à être visible des autres usagers de la route.

Se déplacer en voiture ou en deux-roues en automne,

En cette saison, la pluie ou le brouillard peuvent diminuer fortement la visibilité d'un conducteur sur la route. Aussi, lorsqu'il est nécessaire, il est important de rouler en feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante, mais aussi, d'activer ses feux de brouillard avant si besoin.

Avant de prendre la route, veillez à ce que vos phares de voitures soient en bon état et nettoyés pour en assurer une meilleure efficacité.

Pensez à avoir des essuie-glaces en bon état. L'été, avec la chaleur et le soleil, ceux-ci peuvent être abimés et ne plus essuyer correctement le champ de vision du conducteur.



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10